

Sale coût pour l'inscription à la fac

En assemblée générale, l'intersyndicale de la fac de lettres de Besançon demande au président de l'Université de prendre position contre la hausse des frais d'inscriptions pour les étudiants hors Union européenne.

Ils sont une petite centaine dans le grand amphi de la fac SLHS, (Sciences du langage, de l'homme et de la société) à se rassembler à l'appel de l'intersyndicale (Sud, FSU SNA-SUB, SNESUP, CGT FCRC, et l'ASDE association solidaires de défense des étudiants). D'abord, pour expliquer les mesures annoncées par le Premier ministre sur l'augmentation en 2019 des droits d'inscriptions pour les étudiants internationaux ne venant pas de l'Union européenne. Pas de modification pour ceux qui, déjà en France, ne changent pas de cycle. **Pour les autres, l'inscription en licence passera de 170 € à 2 770 € et de 243 € à 3 770 € en master soit 1 500 % d'augmentation.** Pour répondre à la question d'un étudiant : non, à ce prix-là, la formation n'est pas bonifiée. Cette mesure vise pourtant à améliorer l'attractivité des formations françaises a justifié le Premier minis-



« **Macron ne veut plus d'étudiants pauvres. Le premier couperet, c'est Parcoursup** », note un étudiant, référence à la plateforme d'orientation des lycéens vers les études supérieures. D'ailleurs, l'Union nationale lycéenne (UNL) appelle à bloquer les lycées ce vendredi. Photo Ludovic LAUDE

tre. « L'université est bien le seul domaine où pour rendre un produit attractif on augmente son prix », remarque un enseignant.

Position de Jacques Bahi ?

Besançon compte 2 600 étudiants étrangers. « Cette mesure est discriminatoire. C'est du ra-

cisme institutionnalisé », commente un prof. D'autres prédisent « un galop d'essai avant de s'aligner complètement sur le modèle anglo-saxon, l'augmentation touchera ensuite tous les étudiants, même les Français ». Ils imaginent, à terme, les conséquences en cascade : « baisse du

nombre des étudiants dont fermeture de certaines formations » ou « droit de regard des étudiants qui ont payé sur le contenu de la formation ».

D'emblée, étudiants et personnels ont rédigé une motion à l'adresse du président de l'Université, Jacques Bahi, lui deman-

Omer, doctorant

Omer, venu de Côte d'Ivoire faire un doctorat en histoire, est abasourdi par cette augmentation annoncée. « Pour un visa, pour faire une thèse en France, on me demandait de justifier de 7 400 € sur mon compte. J'ai payé 100 € d'inscriptions. En demandant 2 700 €, le gouvernement se trompe. Il ne valorise par la formation en France. L'élite qui a les moyens de payer des milliers de dollars va déjà aux États-Unis. Il touche là, la classe moyenne qui ne pourra plus envoyer ses enfants en France. Comme notre système éducatif africain est calqué sur le système français, le système qui commence ici va prendre de l'ampleur dans tout le monde francophone. »

dant de « prendre position contre cette hausse des frais d'inscription ». Une nouvelle AG est prévue mercredi 2 décembre, à midi. Le lieu reste à définir. D'ici là, l'information devrait circuler. Une pétition aussi.

Catherine CHAILLET

EP. 30.11.18